IRMS-OI

Centre de Ressources Santé Payanké
15 Avenue de L'Hôpital
97460 SAINT-PAUL

----*----

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

----*----

commissaire
aux comptes

EL HADJ TIAMIOU MALIK - Commissaire aux comptes
16 bis, rue Jean Chatel 97400 SAINT-DENIS - ☎ : 0262.20.22.48 - 🖷 : 0262.20.10.35

EL HADJ TIAMIOU MALIK - Commissaire aux comptes
16 bis, rue Jean Chatel 97400 SAINT-DENIS - ☎ : 0262.20.22.48 - 🖷 : 0262.20.10.35

IRMS-OI

----*----

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

----*----

Siret : 431 734 540 00013 – APE : 6920Z

IRMS-OI

Centre de Ressources Santé Payanké
15 Avenue de L'Hôpital
97460 SAINT-PAUL

----*----

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

----*----

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Constitutive, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association IRMS-OI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et L. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

IV – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Denis, le 18 avril 2025



Malik EL'HADJ TIAMIOU
Commissaire aux comptes

ANNEXE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

rydge.fr

Comptes annuels

IRMSOI



31/12/2024

Ce document contient 23 pages

RYDGE CONSEIL

RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n°14 00024167 01, au capital social de 1.016.638 €, ayant son siège social sis 2 Avenue Gambetta Tour Eqho92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903309 490 (RCS Nanterre).

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Sommaire

1 Comptes annuels 3

1.1 Bilan Actif 4
1.2 Bilan Passif 5
1.3 Compte de résultat 6
1.4 Bilan actif (détail) 8
1.5 Bilan passif (détail) 9
1.6 Compte de résultat (détail) 10

2 Annexe 12

2.1 Annexe Complète (Association) 13

Comptes annuels



RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n°14 00024167 01, au capital social de 1.016.638 €, ayant son siège social sis 2 Avenue Gambetta Tour Eqho92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903309 490 (RCS Nanterre).

Actif			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1) Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	2 040	2 040		
		TOTAL	**2 040**	**2 040**		
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	4 274	3 761	512	326
		TOTAL	**4 274**	**3 761**	**512**	**326**
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres				
		TOTAL				
		Total I	**6 314**	**5 801**	**512**	**326**
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	123 173		123 173	153 961
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	43 022		43 022	12 925
		TOTAL	**166 196**		**166 196**	**166 886**
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	733 330		733 330	709 675
		Charges constatées d'avance (4)	2 196		2 196	667
		Total II	**901 722**		**901 722**	**877 229**
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**908 037**	**5 801**	**902 235**	**877 556**
Renvois		(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

Edité à partir de Loop V5.30.5

	Passif	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Fonds propres	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	623 009	592 452
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	**-8 583**	**30 556**
	Situation nette (sous-total)	**614 425**	**623 009**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	**614 425**	**623 009**
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	262 772	235 685
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	12 400	14 621
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	12 636	4 240
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	Total IV	**287 809**	**254 547**
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**902 235**	**877 556**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.30.5

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	30 600	30 600
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	524 148	453 500
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	99 500	137 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	3 345	1
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**657 594**	**621 102**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	335 254	260 049
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements	287 783	294 319
	Charges sociales	35 959	35 009
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	373	1 147
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	6 807	20
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**666 178**	**590 545**
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**-8 583**	**30 556**

Edité à partir de Loop V5.30.5

Compte de résultat

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		
	2. Résultat financier (III-IV)		
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**-8 583**	**30 556**
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	VII VIII		
	Total des produits (I + III + V)	**657 594**	**621 102**
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**666 178**	**590 545**
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-8 583**	**30 556**

Évaluation des contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total		

Edité à partir de Loop V5.30.5

Bilan actif (détail)

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2024	31/12/2023	%
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val		**0,00**	**0,00**	**NS**
20850000	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 040,00	2 040,00	
28085000	AMORT. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-2 040,00	-2 040,00	
	Total Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	NS
Matériel outillage		**512,67**	**326,87**	**56.84**
21830000	MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL INFORMATIQUE	4 274,59	3 715,54	15.05
28183000	AMORTISSEMENT MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL INF	-3 761,92	-3 388,67	-11.01
	Total Immobilisations corporelles	512,67	326,87	56.84
	TOTAL Actif immobilisé	512,67	326,87	56.84
Créances clients, usagers et comptes rattachés		**123 173,38**	**153 961,06**	**-20**
41110000	Usagers et organismes de prise en charge	110 537,13	102 971,06	7.35
41810000	Usagers - Produits non encore facturés	12 636,25	50 990,00	-75.22
Autres		**43 022,75**	**12 925,25**	**232.86**
40910000	Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes	422,75	1 675,25	-74.76
44110000	RÉGION - SUBVENTION À REÇEVOIR	42 600,00	11 250,00	278.67
	Total Créances	166 196,13	166 886,31	-0.41
Disponibilités		**733 330,33**	**709 675,73**	**3.33**
51200000	BANQUES	733 330,33	709 675,73	3.33
Charges constatées d'avance		**2 196,28**	**667,86**	**228.85**
48600000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 196,28	667,86	228.85
	Total Actif circulant	901 722,74	877 229,90	2.79
	TOTAL ACTIF	902 235,41	877 556,77	2.81

Bilan passif (détail)

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2024	31/12/2023	%
Report à nouveau	**623 009,61**	**592 452,99**	**5.16**
11000000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE CRÉDITEUR)	623 009,61	592 452,99	5.16
Résultat de l'exercice	**-8 583,71**	**30 556,62**	**-128.09**
Résultat de l'exercice	-8 583,71	30 556,62	-128.09
Sous-total : Situation nette	614 425,90	623 009,61	-1.38
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**262 772,44**	**235 685,83**	**11.49**
40110000 Fournisseurs - Achats de biens et prestations de services	1 780,81	161 641,80	-98.9
40810000 Fournisseurs factures non parvenues - Achats de biens et prestat	260 991,63	74 044,03	252.48
Dettes fiscales et sociales	**12 400,82**	**14 621,13**	**-15.19**
42110000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATION TTS / TESE	1 316,28	1 106,52	18.96
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	11 084,54	13 514,61	-17.98
Autres dettes	**12 636,25**	**4 240,20**	**198.01**
41900000 Usagers créditeurs	12 636,25	682,50	NS
41980000 Rabais, remises, ristournes à accorder	0,00	3 557,70	-100
Total IV	287 809,51	254 547,16	13.07
Total passif	902 235,41	877 556,77	2.81

Compte de résultat (détail)

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2024	31/12/2023	%
Cotisations		**30 600,00**	**30 600,00**	
75600000	COTISATIONS ANNUELLES	30 600,00	30 600,00	
Ventes de prestations de service		**524 148,61**	**453 500,94**	**15.58**
70600000	PRESTATIONS DE SERVICES	514 398,61	443 000,94	16.12
70800000	INSCRIPTIONS AUX CONCOURS	9 750,00	10 500,00	-7.14
Concours publics et subventions d'exploitation		**99 500,00**	**137 000,00**	**-27.37**
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	99 500,00	137 000,00	-27.37
Autres produits		**3 345,85**	**1,65**	**NS**
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	3 345,85	1,65	NS
	Total des produits d'exploitation	*657 594,46*	*621 102,59*	*5.88*
Autres achats et charges externes		**335 254,37**	**260 049,19**	**28.92**
60400000	ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	2 849,08	7 394,50	-61.47
60630000	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET PETITS ÉQUIPEMENTS	1 874,13	1 634,00	14.7
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 148,61	1 640,21	-29.97
61300000	LOCATIONS VÉHICULES	1 124,79	293,70	282.97
61310000	LOCATION SALLE + BUREAU IRMSOI	2 255,11	29 673,38	-92.4
61311000	LOCATIONS DIVERSES	604,81	114,55	427.99
61320000	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	33 333,33	0,00	NS
61560000	MAINTENANCE	378,00	378,00	
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	165,15	216,07	-23.57
61810000	DOCUMENTATION GÉNÉRALE	1 310,07	1 583,24	-17.25
61850000	FRAIS DE COLLOQUES,SÉMINAIRES, CONFÉRENCES	73 848,84	9 092,68	712.18
62100000	PERSONNEL EXTÉRIEUR - VACATAIRES	74 541,58	72 838,95	2.34
62260000	HONORAIRES EC	3 683,64	3 164,96	16.39
62261000	HONORAIRES CAC	2 319,50	2 080,50	11.49
62300000	PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	500,69	2 350,11	-78.7
62340000	CADEAUX À LA CLIENTÈLE	103,50	0,00	NS
62500000	DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCEPTIONS	12 057,99	19 598,29	-38.47
62510000	INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES	198,39	959,28	-79.32
62570000	RÉCEPTIONS	2 585,00	2 513,65	2.84
62600000	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	460,63	262,52	75.46
62620000	ONLY	221,90	239,24	-7.25
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	725,65	536,00	35.38
62701000	SERVICES TICKET UP	19,71	0,00	NS
62710000	COMMISSIONS CARTE CB	95,00	102,50	-7.32
62800000	AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	118 849,27	103 382,86	14.96
Salaires et traitements		**287 783,64**	**294 319,48**	**-2.22**
64110000	RÉMUNÉRATION INTERVENANTS - TTS/TESE	88 548,82	80 971,92	9.36
64112000	PERSONNEL UNIVERSITAIRE	32 710,04	36 209,88	-9.67
64113000	PERSONNEL PERMANENT	166 524,78	177 137,68	-5.99
Charges sociales		**35 959,77**	**35 009,05**	**2.72**
64510000	CHARGES SOCIALES SUR TTS / TESE	27 480,80	26 313,92	4.43
64530000	CHARGES SOCIALES TESE RETRAITE	7 334,13	6 894,36	6.38
64710000	TICKETS RESTAU	1 040,14	1 698,24	-38.75
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	104,70	102,53	2.12
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		**373,25**	**1 147,26**	**-67.47**
68110000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	373,25	1 147,26	-67.47
Autres charges		**6 807,14**	**20,99**	**NS**
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	6 807,14	20,99	NS

Compte de résultat (détail)

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023	%
Total des charges d'exploitation	*666 178,17*	*590 545,97*	*12.81*
Résultat d'exploitation	-8 583,71	30 556,62	-128.09
Résultat courant avant impôt	-8 583,71	30 556,62	-128.09
Total des produits	**657 594,46**	**621 102,59**	**5.88**
Total des produits	657 594,46	621 102,59	5.88
Total des produits	657 594,46	621 102,59	5.88
Total des charges	**666 178,17**	**590 545,97**	**12.81**
Total des charges	666 178,17	590 545,97	12.81
Total des charges	666 178,17	590 545,97	12.81
Excédent ou déficit	-8 583,71	30 556,62	-128.09

Annexe



RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n°14 00024167 01, au capital social de 1.016.638 €, ayant son siège social sis 2 Avenue Gambetta Tour Eqho92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903309 490 (RCS Nanterre).

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos-le 31/12/2024

ASS ASSOCIATION IRMSOI

Table des matières

1 Principes et méthodes comptables 3

2 Faits marquants 4

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 5

3.1 Actif immobilisé 5

3.1.1 État de l'actif immobilisé (brut) 6

3.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé 7

3.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture 8

3.2 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 9

3.3 Compte de résultat 10

3.3.1 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits 10

4 Autres informations 11

1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

2 Faits marquants

L’association a déménagé en date du 28 mai 2024.

Le nouveau siège social se situe au 15 rue de l'Hôpital Centre de Ressources Santé de la Réunion Payanké 97460 Saint-Paul.

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

— Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

— Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;

— Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

— Les actifs acquis par voie d’échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l’acquisition ou la production d’un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

3.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	2 040	-	-	-	2 040
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	3 716	559	-	-	4 275
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	3 716	559	-	-	4 275
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-	-
	Total IV	-	-	-	-	-
Total général		5 756	559	-	-	6 315

3.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	2 040	-	-	2 040
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	3 389	373	-	3 762
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	3 389	373	-	3 762
Total général		5 429	373	-	5 802

3.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	2 040	-	-	-	-	2 040
Corporelles	3 389	373	-	-	-	3 762
TOTAL	5 429	373	-	-	5 802	5 802

3.2 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	123 173	123 173	
	Autres	43 023	43 023	
Charges constatées d'avance		2 196	2 196	
TOTAL		166 196	166 196	

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		262 772	262 772		
Dettes fiscales et sociales		12 401	12 152		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		12 636	12 636		
Produits constatés d'avance		-			

3.3 Compte de résultat

3.3.1 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	2 320	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	**2 320**	

4 Autres informations

Libellé	Financement total	Cotisation (5,1k€/an)	Reçu en N	A recevoir en N+1	Subventions	Reçues en N	A recevoir en N+1
Subvention Région	42 600	5 100		5 100	37 500		37 500
Subvention ARS	62 000				62 000	62 000	
Cotisation Université	5 100	5 100	5 100				
Cotisation CHU	5 100	5 100	5 100				
Cotisation FHF OI	5 100	5 100	5 100				
Cotisation FEHAP OI	5 100	5 100	5 100				
Cotisation FHP OI	5 100	5 100	5 100				
TOTAL	130 100	30 600	25 500	5 100	99 500	62 000	37 500

EL HADJ TIAMIOU MALIK - Commissaire aux comptes
16 bis, rue Jean Chatel 97400 SAINT-DENIS - ☎ : 0262.20.22.48 - 🖷 : 0262.20.10.35

IRMS-OI

----*----

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

----*----

IRMS-OI

Centre de Ressources Santé Payanké
15 Avenue de L'Hôpital
97460 SAINT-PAUL

----*----

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

----*----

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées visées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice et dont nous avons été avisés, en application de l'article R. 612-7 dudit code.
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article 112 de la loi NRE du 15 mai 2001, nous vous informons que le Conseil d'Administration de votre association ne nous a donné avis d'aucune convention visée par la loi.

Fait à Saint-Denis, le 18 avril 2025



Malik EL'HADJ TIAMIOU
Commissaire aux comptes